N°281 Entrée le 18.11.2025 Chambre des Députés



Monsieur Claude Wiseler Président de la Chambre des Députés Luxembourg, le 18 novembre 2025

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question orale à Madame la Ministre de la Digitalisation concernant l'accès et l'utilisation des réseaux sociaux chez les enfants et adolescents.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Ricardo Marques

Député